

Certificat



AFCAB

**- ACIERS POUR
BETON ARME**

n° B 97/123 Rév. 5

attribué à

BIOMETAL

pour les aciers

fabriqués sur le site de

TSHA TREFIMA LE ROBERT (MARTINIQUE)

Pour l'AFCAB, par ordre d'AFAQ AFNOR-CERTIFICATION,

Ce certificat comporte 3 pages - Le lecteur est invité à vérifier les **conditions de validité de ce certificat** (cf. fiche descriptive)

Date de décision : 12/12/2007
Certificat renouvelable le : 31/03/2011




Accréditation conjointe
d'AFAQ AFNOR-
CERTIFICATION sous le n°5-030
et de l'AFCAB sous le n° 5-007.


B. CRETON,
Président de l'AFCAB

FICHE DESCRIPTIVE DU CERTIFICAT

VALIDITE DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-024 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification. Ces produits doivent porter la marque  – Aciers pour béton armé.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque NF et dans les Règles de certification NF – Aciers pour béton armé. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : www.afcab.org rubrique « Certificats ».

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
BIOMETAL Usine le Robert 97231 LE ROBERT	BIOMETAL Tél. : 00 596 65 14 44 Fax : 00 596 65 10 01 E-mail : biometal@biometal.fr Site web : www.biometal.com	BIOMETAL Usine le Robert 97231 LE ROBERT

ACIER CERTIFIE

Nom de l'acier : T.S.H.A. TREFIMA

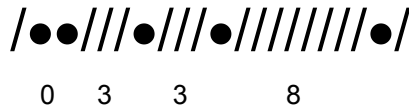
Norme de référence : NF A 35-024

Nuance : FeE500-2

Diamètres : 4 et 4,5 mm (diamètres inclus dans la norme uniquement)

Description : Les treillis de peau sont constitués de fils TREFIMA conforme à l'annexe A de la norme NF A 35-024 et bénéficiant du certificat B 93/001.

Marquage : Le marquage du fil TREFIMA 500 est le suivant :



Couples : Le droit d'usage de la marque concerne les treillis de peau constitués de couples de fils de diamètre 4,5 mm, autorisé par la norme NF A 35-024.

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les aciers qui portent la marque  - Aciers pour béton armé délivrée par l'AFCAB :

- /// ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-024 et aux spécifications complémentaires décrites dans les Règles de certification RCC03 :
 - ▶ Limite d'élasticité : 500 MPa (valeur caractéristique), 475 MPa (valeur minimale)
 - ▶ A_{gt} : 1,5% (valeur caractéristique), 1 % (valeur minimale)
 - ▶ Adhérence : voir fil constitutif
 - ▶ Résistance au cisaillement des assemblages soudés : 30% de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros
 - ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur \pm max(25 mm ; 0,5%) et espacements \pm max(15 mm ; 7,5%)
 - ▶ Soudabilité attestée par la composition chimique : voir fil constitutif
- /// résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions des Règles de certification NF – Aciers pour béton armé,
- /// ont une origine identifiable.

Avertissement : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées. Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.